

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1013

**REUNION REGIONALE POUR
LA PROGRAMMATION 1984-1985
ET POUR LA PREPARATION
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES
DE LA COMMUNICATION DES PAYS
MEMBRES DE L'ACCT
(KINSHASA du 25 au 28 avril 1983)**

**RAPPORT DE MISSION
DE LA DELEGATION RWANDAISE**

KIGALI , mai 1983

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**REUNION REGIONALE POUR
LA PROGRAMMATION 1984-1985
ET POUR LA PREPARATION
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES
DE LA COMMUNICATION DES PAYS
MEMBRES DE L'ACCT
(KINSHASA du 25 au 28 avril 1983)**

**RAPPORT DE MISSION
DE LA DELEGATION RWANDAISE**

KIGALI , mai 1983

T A B L E D E S M A T I E R E S

Introduction	p. 2
I. Séance d'ouverture	p. 3 - p. 4
II. Formation du Bureau et Adoption de l'Ordre du jour	p. 4
III. Travaux des Correspondants Nationaux sur la Programmation 1984-1985	p. 5 - p.13
1. Evaluation du programme 1982-1983	p. 5 - p. 6
2. Perspectives de développement des programmes	p. 7 - p.13
IV. Travaux des Experts en Communication sur la préparation de la Conférence des Ministres de la Communication	p.14 - p.21
A. Adoption de l'ordre du jour	p.14
B. Exposé du Représentant de l'Agence	p.14 - p.15
C. Communications des délégués	p.15 - p.21
D. Débats	p.15 - p.19
E. Recommandations	p.19 - p.20
F. Adoption du Rapport et Clôture de la réunion	p.20 - p.21
V. Conclusion et Recommandations	p.21
Annexe :	
Communication du délégué rwandais à la réunion régionale préparatoire à la Conférence des Ministres de la Communication	p.22 - p.30

Réunion régionale pour la programmation 1984-1985
et pour la préparation de la Conférence des Ministres
de la Communication des pays membres de l'ACCT.

Kinshasa, du 25 au 28 avril 1983

Rapport de mission de la délégation rwandaise

Kigali, mai 1983

Introduction

Du 25 au 28 avril 1983 s'est tenue à Kinshasa la réunion des correspondants nationaux d'Afrique Centrale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique ainsi que des experts en communication des mêmes pays qui sont le Zaïre, le Congo, la République Centrafricaine, le Tchad, le Gabon, le Cameroun, le Burundi et le Rwanda.

La réunion avait comme but :

- 1) L'évaluation de l'exécution du programme 1982-1983 et la programmation 1984-1985 et
- 2) La préparation de la Conférence des Ministres de la Communication des pays membres de l'ACCT dont le lieu et la date n'ont pas encore été précisés bien qu'il soit question qu'elle se tienne à Kinshasa.

Le Rwanda était représenté par :

- Monsieur MANIRAGABA-BALIBUTSA, Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts, Correspondant National de l'ACCT.
- Monsieur Joseph NDABAMENYE, Chef du Service Presse écrite-Ciné-photo à l'ORINFOR.

I - SEANCE D'OUVERTURE

La séance d'ouverture commune aux deux réunions (programmation et préparation de la Conférence des Ministres de la Communication) était placée sous la présidence de Son Excellence LENGEMA DULIA YUBASA MAKANGA, Secrétaire d'Etat à la Coopération Internationale au Département des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Zaïre.

Dans son allocution, le Secrétaire d'Etat a souligné que treize ans après sa création, l'ACCT avait réussi à tisser entre Etats Membres des liens particuliers dans le domaine de la culture, de l'éducation, de la science et du développement économique et social. Il a ensuite dégagé l'importance du double objectif des réunions régionales de Kinshasa qui sont appelées à préparer la programmation 1984-1985 et la Conférence des Ministres de la Communication.

S'agissant de la programmation future de l'Agence, le Secrétaire d'Etat a souhaité que celle-ci aboutisse :

- à une définition d'un plan d'action à moyen et à long terme;
- à une uniformisation des domaines d'intervention de l'Agence auprès des Etats regroupés en sous-régions;
- à une meilleure intégration des actions ponctuelles dans un plan à court terme.

En ce qui concerne la communication, le Secrétaire d'Etat a émis le souhait de voir la prochaine Conférence participer à l'avènement d'un nouvel ordre mondial de l'information contribuant ainsi à la démocratisation des relations internationales.

Mr. Salem CHEIKH, Directeur Général de l'Administration et des Finances a, au nom du Secrétariat de l'Agence, remercié le Zaïre d'avoir accepté d'abriter les réunions régionales d'Afrique Centrale. En les organisant, l'Agence a voulu se mettre à l'écoute des Etats pour recueillir d'une part leur appréciation de l'action menée en commun au cours du biennium 1982-1983 ainsi que les opérations qu'ils souhaiteraient voir entreprises en 1984-1985, et les questions ou projets à soumettre à la Conférence des Ministres de la Communication d'autre part. Il a insisté sur la nécessité de regrouper autant que faire se peut les requêtes dans un souci de réalisme et d'efficacité en tenant compte des moyens de l'Agence.

Intervenant au nom des Correspondants nationaux et des experts en communication, le délégué du Cameroun a remercié les autorités zaïroises pour leur accueil et la qualité de leur hospitalité.

II - FORMATION DU BUREAU ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A. Formation du Bureau

Les correspondants nationaux et les experts, tenant compte de la simultanéité des réunions, ont jugé opportun d'avoir un bureau commun aux deux réunions par l'adjonction d'un vice-Président pour la programmation.

Sur proposition du délégué du Tchad, les participants ont élu par acclamation le bureau composé comme suit :

- Président : Citoyen BUKETI BUKAYI, Correspondant national (Zaïre)
- Vice-Président pour la programmation : Mr. MEYO-BIBANG, Correspondant national (Gabon)
- Vice-Président pour la communication : Mr. MAMADOU GOUNDE (R.C.A.)
- Rapporteur pour la programmation : Mr. Martin BELINGA, Correspondant national (Cameroun)
- Rapporteur pour la communication : Mr. NDABAMENYE Joseph (Rwanda)

B. Adoption de l'ordre du jour

Après un court débat, les Correspondants nationaux ont adopté l'ordre du jour proposé par le Secrétariat, amendé ainsi qu'il suit :

- 1°) Evaluation de la pertinence du programme actuel.
- 2°) Perspectives du développement du programme :
 - a) requêtes présentées par les pays membres
 - b) regroupement des requêtes par thèmes et détermination des priorités
- 3°) Examen et adoption du rapport.
- 4°) Clôture des travaux.

.../...

III - TRAVAUX DES CORRESPONDANTS NATIONAUX SUR LA PROGRAMMATION 1984-1985.

1. Evaluation du programme 1982-1983

Introduisant le débat sur ce point, le Secrétariat de l'Agence a précisé qu'il s'agissait pour les Etats de dire comment ils appréciaient les réalisations de l'ACCT dans le cadre du biennium en cours (biennium 1982-1983). Plusieurs voies pouvaient à cet égard être exploitées, en s'interrogeant sur la méthodologie même de la programmation, en examinant point par point les projets exécutés dans le cadre du biennium, enfin en étudiant la conformité des principes de la programmation aux besoins et aux aspirations des pays membres.

Le Secrétariat de l'Agence a enfin cité quelques projets à caractère régional ou national réalisés par les différentes directions générales du Secrétariat.

Les Correspondants nationaux ont exprimé leur satisfaction au Secrétariat pour avoir organisé des réunions régionales de programmation et pour son souci constant de repenser ses méthodes d'approche de la programmation afin de mieux répondre aux aspirations et besoins des Etats.

A l'exception du Tchad où aucune action concrète n'a été réalisée au cours du biennium 1982-1983, les participants se sont félicités des interventions de l'ACCT dans leurs pays. Ces interventions peuvent être regroupées en quatre rubriques :

- l'appui aux cultures nationales et leur valorisation;
- la recherche de l'intégration des valeurs nationales dans un processus de développement scientifique, technologique, économique et social privilégiant la promotion des ressources humaines dans le cadre notamment de la dynamisation du monde rural;
- la promotion des actions de coopération horizontale
- la concertation à un haut niveau.

Les différents exposés ont cependant fait clairement apparaître que la somme des actions sectorielles ainsi menées ne concourait pas forcément au niveau national à une meilleure perception globale de l'Agence, dont les possibilités d'intervention et les limites sont souvent mal perçues.

A défaut de souligner sa présence physique et de faire ressortir les liens de collaboration existant entre elle et les Etats membres, l'ACCT se trouve considérée tantôt comme une banque de financement, tantôt comme une banque de services.

Ainsi réduits, le rôle et l'action de l'Agence ne peuvent pas atteindre le grand public ni susciter en sa faveur ce consensus populaire qui est pourtant indispensable.

Il est dès lors apparu nécessaire aux participants tout en souscrivant aux grands axes de programmes arrêtés par les Instances que l'ACCT devait promouvoir davantage son image et être plus physiquement présente dans les pays membres.

Les participants ont à cet égard indiqué quelques directions que devait emprunter l'ACCT:

- a) engager des opérations réellement significatives pouvant, grâce à leurs retombées, contribuer au rayonnement de l'Agence;
- b) éviter une trop grande sectorialisation des actions grâce à la mise en oeuvre des programmes multisectoriels;
- c) privilégier les actions de formation qui ont un impact plus réel que les actuels cycles de perfectionnement entrepris dans le cadre de l'EIB;
- d) promouvoir la recherche scientifique et technique;
- e) revaloriser le rôle du Correspondant national qui devait contribuer à renforcer et à cristalliser l'image de l'ACCT.

Les participants ont enfin insisté sur la nécessité de mettre en route d'ici la fin du biennium les actions prévues en faveur du Tchad aussi bien dans le cadre du budget ordinaire, du P.S.D. que du budget "Solidarité".

Le Correspondant national du Rwanda a insisté sur le fait que l'Agence devrait poursuivre la réalisation des actions prévues dans le cadre du biennium en cours. Ceci a incité l'Agence à débloquent les fonds promis pour le projet du Centre National de promotion des arts et de l'artisanat du Mont ~~Kigali~~ dont l'étude devait commencer en 1983.

2 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES

Introduisant le débat sur ce point, le Secrétariat de l'Agence a dégagé les grands principes généraux qui devaient présider à l'élaboration du prochain biennum. Ces principes sont de trois ordres :

- a) La recherche d'une intégration régionale ou inter-régionale, tout en respectant les besoins spécifiques des Etats.

Ce principe peut s'appliquer à deux niveaux :

- réalisation des projets nationaux pouvant servir de modèle à d'autres pays voisins;

- collaboration régionale impliquant la mise en commun des moyens.

- b) La recherche d'une interaction entre programmes des différentes directions.

- c) La recherche d'une collaboration intersectorielle au sein des structures gouvernementales.

Les Correspondants nationaux ont, à la lumière des observations formulées à l'occasion de leur réflexion commune sur le biennum en cours, indiqué l'esprit dans lequel pourrait selon eux s'élaborer la prochaine programmation.

Aussi, tout en étant favorables au maintien des grands axes en vigueur, ils ont émis le vœu de voir l'Agence s'engager dans des opérations à impact réel, opérations pouvant s'étendre sur plusieurs biennums, et privilégier les programmes qui favorisent la coopération horizontale au niveau de la sous-région.

- a) - Présentation des requêtes

Ces observations générales faites, les Correspondants nationaux ont présenté les idées de projet à prendre en considération dans le cadre du prochain biennum. Le tableau synoptique des requêtes présentées par le Correspondant national du Rwanda figure à la fin de cette première partie du rapport.

- b) - Regroupement des requêtes par thèmes et détermination des priorités.

Les Correspondants nationaux ont tenu à souligner qu'il n'était pas de leur ressort, ni à titre individuel, ni en tant que délégués à la réunion régionale de Kinshasa, de procéder à un classement des requêtes nationales ou actions proposées qui soit de nature à accorder des priorités de financement et partant de réalisation.

Ils ont recommandé en conséquence aux Etats de la région de faire parvenir à l'ACCT, au plus tard fin juin 1983, l'ordre de priorité des requêtes présentées à la réunion régionale de Kinshasa.

Il leur a cependant semblé important de dégager, à travers l'examen et le classement de ces requêtes, une politique d'orientations prioritaires tant au niveau national que régional.

L'étude des idées de projet présentées permet de constater que l'axe de collaboration entre les pays d'Afrique Centrale et l'Agence continuera à graviter autour de quatre thèmes prioritaires :

- l'appui aux cultures nationales et leur valorisation;
- la recherche d'intégration de ces valeurs dans les divers aspects du processus de développement;
- la promotion des actions de coopération horizontale;
- la concertation à un haut niveau.

Dans l'ordre des priorités, les Correspondants nationaux se sont prononcés pour :

- 1) Les projets régionaux ou nationaux en cours qui se sont révélés concluants et dont l'aboutissement nécessite une continuité dans l'exécution. Ont été cités à ce sujet les projets LETAC, ALAC, la métallurgie ancienne, l'ethnomusicologie, les recherches et applications en pharmacopées ainsi que les banques de données.
- 2) Les projets régionaux ou nationaux ayant fait leur **preuve** et susceptibles de représenter pour d'autres pays membres une source d'enseignements tels que les projets de promotion et de dynamisation des communautés villageoises, opération Sahel vert, recherches et applications en énergies nouvelles.

3) Les projets à vocation nationale mais dont l'impact réel et le caractère significatif des actions réalisées permettent de renforcer la présence de l'Agence dans le pays. L'ACCT pourrait se baser sur l'expérience ainsi acquise et à la transposer, mutatis mutandis, dans les autres pays. La télévision scolaire, les recueils de musique et l'édition des disques, les publications sur les arts et l'artisanat ont été cités comme exemples.

Les Correspondants nationaux ont également émis le souhait de voir l'ACCT apporter une contribution appréciable aux efforts de reconstruction en cours au Tchad.

Compte tenu de ces nouvelles perspectives et après avoir entamé le débat relatif aux moyens de l'Agence, les Correspondants nationaux ont proposé que le problème des moyens humains, techniques, financiers et matériels soit examiné en profondeur au cours des prochaines réunions : Correspondants nationaux, Comité des Sages, Conseil d'Administration, Conférence Générale.

Le Secrétariat a été invité à faciliter cet examen en procédant à la réalisation d'une étude sur les moyens disponibles ainsi que sur les ressources requises en vue de l'élargissement et de l'approfondissement de son action.

En conclusion de leurs travaux, les Correspondants nationaux ont émis le souhait que la prochaine programmation procède du souci de rendre l'ACCT physiquement plus présente dans les Etats membres. La réalisation de cet objectif implique l'engagement des actions significatives, l'utilisation rationnelle et le renforcement des structures des communications existantes notamment, les Correspondants nationaux et la diffusion dans les pays membres d'une information spécifique.

Les Correspondants nationaux ont été d'avis que ce renforcement à l'extérieur de l'image de l'Agence devrait être précédé par un renforcement des capacités internes. La conception commune de programmes intersectoriels et leur réalisation sur le terrain contribueraient grandement à une meilleure vision globale de l'Agence.

3. Tableau synoptique des requêtes présentées par la délégation du Rwanda

Le correspondant national du Rwanda, se référant à l'Aide-mémoire signé par le Secrétaire Général de l'ACCT lors de sa récente visite officielle en République Rwandaise, a présenté les requêtes suivantes pour le biennium 1984-1985 :

TITRE DU PROJET		DESCRIPTION	CADRE
1.) <u>Education</u>			
a)	Equipements didactiques pour l'enseignement de mathématiques aux écoles primaires.	Equipements divers pour les maîtres (balances, compas, équerres, rapporteurs...) et pour élèves... Voir fiche	NATIONAL
b)	Stage de perfectionnement dans le cadre de la planification de l'enseignement supérieur.	3 à 6 mois de stage en faveur d'un cadre.	NATIONAL
c)	Fourniture du matériel didactique et technique aux élèves	Machines à écrire, machines à coudre, livres de sciences, livres de mathématiques	NATIONAL
2.) <u>Recherche scientifique</u>			
a)	Alphabétisation scientifique	Formation de 2 agents en audio-visuel Un appareil professionnel MAGRA Equipement d'un studio de montage	NATIONAL
b)	Séminaire-atelier sur l'élaboration et l'évaluation de projets de recherche	Assistance technique et financière pour l'organisation de ce séminaire	NATIONAL
c)	Formation des Techniciens de recherche	Voir fiche	NATIONAL

3.) Alphabétisation

- | | | | |
|---|--|-------------|----------|
| a) Alphabétisation à travers les groupements socio-économiques satellites (projet en cours) | : Formation des membres des groupements
: Eqp. jements pour chaque groupement | :
:
: | NATIONAL |
|---|--|-------------|----------|

- | | | | |
|--|--|-------------|----------|
| b) Financement de l'équipement en matériel de reprographie et l'achat de matériel de post-alphabétisation. | :
: Constantine de l'achat
: Voir étude réalisée par G. B. B. B. | :
:
: | NATIONAL |
|--|--|-------------|----------|

- | | | | |
|--|--|------------------|----------|
| c) Formation des alphabétiseurs membres des associations et des groupements coopératifs dans 16 communes de la préfecture de Kigali. | :
: nationaliste
: J. occasion de la journée de la culture
: les différents des groupes | :
:
:
: | NATIONAL |
|--|--|------------------|----------|

- | | | | |
|--------------------------------|-------------------|-------------|----------|
| 4.) <u>Développement rural</u> | :
: Voir Fiche | :
:
: | NATIONAL |
|--------------------------------|-------------------|-------------|----------|

Séminaire sur le développement rural intégré pour les encadreurs et directeurs de centres de formation

5.) Tradition Orale

- | | | | |
|---|--|-------------|----------|
| a) Collecte globale et systématique de la tradition orale | : Equipements divers: magnétophones, cassettes, bandes magnétiques, piles... | :
:
: | NATIONAL |
|---|--|-------------|----------|

- | | | | |
|---|---|-------------|----------|
| b) Stage de formation du personnel d'encadrement pour la réalisation du projet de collecte de la tradition orale. | : Bourses de stage pour 2 agents du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique | :
:
: | NATIONAL |
|---|---|-------------|----------|

6.) Documentation

- | | | | |
|--|--------------|-------------|----------|
| a) Formation de documentalistes | : Voir Fiche | :
:
: | NATIONAL |
| b) Stage de perfectionnement de 3 aide-bibliothécaires | : Voir Fiche | :
:
: | NATIONAL |

7.) Edition

- 12 -

a) Formation du personnel de direction et de bureau pour le lancement de la maison nationale d'édition

: Boursés de stage pour 3 cadres et pour
: 6 employés de bureau (éditeurs, tra-
: ducteurs, correcteurs, maquettistes

: NATIONAL

b) Equipement pour la maison nationale d'édition

: Détails à fournir ultérieurement

: NATIONAL

8.) Création littéraire

a) Formation des jeunes auteurs

: Bourses de voyage d'étude pour 4 jeunes
: auteurs rwandais en France

: NATIONAL

b) Organisation de concours littéraires nationaux

: Prix
: Publications des manuscrits primés

: NATIONAL

9.) Promotion artistique

Célébration d'une journée culturelle nationale

: Organisation d'un séminaire-atelier pour
: les artistes des divers domaines à
: l'occasion de la journée de la culture
: nationale.

: NATIONAL

10.) Artisanat

a) Unité pilote de tannerie

: Voir étude réalisée par Guy Bédard,
: consultant de l'ACCT.

: NATIONAL

b) Promotion de l'artisanat

: Equipement d'ateliers de maroquinerie,
: de fabrication de matériel sportif, de
: réparation de vélos, de menuiserie -
: maçonnerie et de filature.

: NATIONAL

11.) Action coopérative

Formation des encadreurs communaux
de coopératives

La formation sur 12 mois à raison de 3
cycles de 30 encadreurs chacun et pour
une durée de 4 mois par cycle dans les
lieux du Centre de formation et de
recherche coopératives de Kigali.

NATIONAL

12.) Métallurgie ancienne (en cours)

Etude de la forge dans la région de
Buramba
Inventaire national des forgerons et des
sites ayant servi de foyers de fonte (+
établissement d'une carte et d'une biblio-
graphie)
Autres à déterminer.

NATIONAL

13.) Ethnomusicologie d'Afrique centrale
(Projet en cours)

Poursuite de l'opération dans les
régions du Buisig, Bugesera, Bumbogo,
Butare, Nyaruguru.

NATIONAL

IV. TRAVAUX DES EXPERTS EN COMMUNICATION SUR LA PREPARATION
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA COMMUNICATION.

A. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion des experts en communication a commencé ses travaux le 26.4.1983 suite au retard de certains délégués.

L'ordre du jour adopté fut le suivant :

1. Exposé du Représentant de l'Agence
2. Communications des délégués
3. Débats
4. Recommandations
5. Examen et adoption du rapport.

B. EXPOSE DU REPRESENTANT DE L'AGENCE

Le Représentant de l'Agence, M. CHEIKH Salem, Directeur Général de l'Administration et des Finances, a défini les grandes orientations des travaux pour la bonne préparation de la Conférence des Ministres de la Communication des Pays membres de l'A.C.C.T.

Il a expliqué que jusqu'alors la date et le lieu de cette conférence qui doit se tenir au courant cette année n'étaient pas encore précisés. Cependant, pour l'A.C.C.T., cette Conférence revêt une grande importance car elle est la première du genre que l'ACCT organise et coïncide avec l'année internationale de la Communication.

Il a déclaré que ce n'était pas le moment de faire de longs exposés sur la signification du concept de communication ni d'examiner les domaines trop spécifiques comme les télécommunications. L'objectif est de pouvoir dégager la vision des pays membres de l'Agence sur la communication afin de chercher des solutions francophones aux problèmes identifiés.

.../...

Il a rappelé le thème de la Conférence qui est : Communication pour le Développement. Il faut, a-t-il précisé, aboutir non à un ensemble de souhaits mais plutôt à un programme d'actions réaliste apte à faire de la communication un instrument de développement. Compte tenu de ses moyens, l'ACCT sera attentive aux projets qui seront élaborés par les pays membres.

Pour terminer, il a insisté sur le caractère francophone et régional de la réunion et sur la nécessité de trouver des thèmes qui puissent traduire l'objectif de la conférence : la communication pour le développement.

C. COMMUNICATIONS DES DELEGUES

Après cette mise au point, la réunion a écouté les communications des délégués du Burundi, de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon, du Rwanda et du Zaïre.

De ces différentes communications, il s'est dégagé que les pays membres de l'ACCT de l'Afrique Centrale rencontrent les mêmes problèmes au niveau des infrastructures insuffisantes et mal réparties, au niveau de la formation des communicateurs et des techniciens des communications. Nonobstant ces handicaps, il est ressorti de tous les exposés que les pays représentés sont conscients du rôle de la Communication dans le processus du développement. Ainsi certains pays comme le Gabon et le Congo n'ont pas lésiné sur les moyens pour que la Communication puisse appuyer le plan quinquennal de développement socio-économique. Par ailleurs, les délégués ont décrit certains projets pouvant déboucher sur un plan d'action pour l'Agence.

Cependant, à regarder l'improvisation et les lacunes qui ont caractérisé la plupart des communications, il y a lieu de conclure que les délégués ont quitté leurs pays sans savoir exactement l'objet de la réunion régionale.

D. DEBATS.

Les experts en Communication ayant estimé que le document de travail leur soumis, notamment au niveau des thèmes proposés, est

en quelque sorte vaporeux, ont plutôt décidé de relever et de formuler des thèmes qui sont en fonction des problèmes communs évoqués par les délégués. Cependant, pour respecter la ligne tracée par le secrétariat de l'ACCT, compte a été tenu du document de travail préparé par l'Agence afin de s'assurer que les thèmes retenus introduisent ou incluent les problèmes y soulevés.

Cependant, les débats ont achoppé sur un thème proposé par le délégué du Cameroun relatif au nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Celui-ci estimait que la Conférence des Ministres de la Communication réunissant des responsables politiques ne pouvait pas passer sous silence ce thème d'actualité. Par ailleurs, il arguait que le discours d'ouverture prononcé par le Secrétaire d'Etat Zaïrois à la Coopération et adopté comme document de travail avait émis le souhait de voir la prochaine Conférence des Ministres de la Communication participer à l'avènement d'un nouvel ordre mondial de l'Information contribuant ainsi à la démocratisation des relations internationales.

Les autres délégués ont rejeté cette proposition en avançant que le problème du nouvel ordre mondial de la communication a été approfondi par d'autres instances, que les experts de communication réunis à Kinshasa n'avaient pas de documents solides pouvant les aider à conseiller leurs ministres sur ce thème et qu'en fin, la préoccupation du délégué camerounais n'entrait pas dans la ligne du secrétariat de l'A.C.C.T. qui souhaitait plutôt qu'on abordât des problèmes plus concrets dans le cadre de la francophonie.

Après un long débat sur la contribution de la Conférence des Ministres de la Communication des Pays Membres de l'ACCT à l'avènement d'un nouvel ordre mondial de l'Information et de la Communication, les experts en communication, ayant estimé que cette question n'était pas de leur compétence ont souhaité la réserver aux instances habilitées.

Thèmes retenus

A l'issue des débats, les thèmes suivants ont été retenus et recommandés à la prochaine conférence des ministres de la communication.

1. Les infrastructures de communication

En hiérarchisant les priorités, il a été démontré que le développement des infrastructures de communication favorise le développement des autres secteurs de la vie nationale. Ces infrastructures de communication sont :

- a) les postes et télécommunications
- b) la radio, la télévision, la presse écrite et filmée
- c) les auxiliaires audiovisuels
- d) l'édition
- e) le théâtre, etc...

La Conférence devrait élaborer des méthodes spécifiques afin que ces infrastructures contribuent au développement des domaines suivants: agriculture, santé, éducation, habitat, recherche scientifique, industrie etc...

2. Coopération dans le domaine de la Communication entre les Etats Membres.

La Conférence se devrait d'affirmer la nécessité d'instaurer dans le domaine de la Communication une Coopération étroite et effective entre ^{les} pays membres de l'Agence. Une telle coopération facilitée par l'usage d'une langue commune pourra prendre diverses formes dont:

- la coproduction
- l'utilisation des compétences africaines dans le domaine de la formation des formateurs (communicateurs)
- la coopération nord-sud
- la coopération sud-sud
- les échanges des programmes et des documents
- les rencontres comme les conférences, les expositions, les festivals, les séminaires etc...

3. Les Communicateurs pour le développement.

Il faut dépasser la formule classique de la formation des professionnels de la communication pour favoriser la spécialisation. Par exemple, dans ce cadre, on peut concevoir un économiste qui confectionne des messages à un public donné. Ce thème pourra couvrir plusieurs domaines.

Ce domaine de formation de communicateurs pour le développement soulève les problèmes relatifs à :

- la formation dans les pays utilisateurs de communicateurs
- la collaboration avec les autres agents de développement
- la prise en considération des réalités locales
- la connaissance des publics.

Sur ce point, les experts en communication ont regretté le fait qu'une fois les pays du Nord se retirent des projets des centres de formation financés par eux, ces derniers s'effondrent. Cette question mérite un examen sérieux.

4. La problématique de l'édition du livre, des journaux, des disques, du cinéma et des programmes de la T.V.

La Conférence des Ministres devrait accorder une attention toute particulière à ce secteur de médias étant donné que les pays membres de l'ACCT d'Afrique Centrale sont en retard en ce domaine. Des solutions sont à chercher pour l'accroissement de la production et l'amélioration de la diffusion (problèmes de transport, de tarifs préférentiels, de détaxation de papier, d'équipements techniques de production...)

5. Etablissement d'un équilibre régional dans le domaine de la communication.

La conférence devrait examiner les moyens de promouvoir l'harmonisation des infrastructures de communication sur le plan régional notamment par l'inventaire des moyens dont dispose chaque pays. Ceci peut contribuer à mieux orienter les actions à mener dans les pays appartenant à une même région, notamment en s'occupant des pays les moins favorisés ou en promouvant des actions ayant un caractère de complémentarité au niveau régional.

6. Intensification des moyens de communications en milieu rural.

La population dans les pays de la région considérée est à grande majorité rurale. D'où la nécessité de tenir compte de ce paramètre en décentralisant la communication au niveau national. Cela n'est possible que par l'installation des infrastructures de communication afin d'instaurer une communication multidirectionnelle permettant d'établir des rapports nouveaux entre médias d'une part et entre médias et récepteurs d'autre part.

7. Revalorisation des cultures africaines.

Les moyens de communications devraient contribuer au rayonnement des cultures africaines sur le plan national, régional et international par la promotion des langues nationales et par l'organisation des festivals, des expositions, des séminaires, des concours et par l'implantation des musées d'art africain.

E. RECOMMANDATIONS

La réunion régionale préparatoire,

Considérant que la Conférence des Ministres de la Communication des Pays Membres de l'ACCT constitue pour la communauté africaine :

- l'occasion privilégiée de resserrer les liens de cette communauté,

- un moyen d'apporter de meilleures réponses à des attentes qui jusqu'à présent n'avaient été qu'imparfaitement satisfaites

- une plate-forme particulièrement favorable au développement d'une solidarité concrète.

a recommandé.

1° L'élaboration et l'adoption d'une charte de la Communication des pays membres de l'ACCT.

(En recommandant l'élaboration de cette charte, les participants conscients que les pays du nord

dédaignent les produits de communication du sud voudraient qu'une amélioration se fasse en ce domaine notamment en mettant sur pied certaines normes de coopération).

2° L'institution dans les Etats membres d'Unions Nationales des Journalistes. Cette recommandation trouve son fondement dans le fait qu'actuellement les journalistes ne sont pas facilement accrédités faute d'institutions habilitées à donner des cartes ad hoc en l'occurrence les "unions nationales de journalistes".

3° L'élaboration par l'Agence d'un dossier complet sur les technologies nouvelles et la situation réelle des équipements de communication des Etats membres. En effet, certains membres surtout ceux du sud ^{sont} peu informés des technologies nouvelles alors que les membres du nord les utilisent.

4° La mise à la disposition des Pays Membres, par l'Agence, d'une synthèse de recommandations émises à l'issue des Conférences des Ministres organisées dans les domaines sectoriels.

F. ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA REUNION

Le rapport sur la réunion régionale préparatoire à la Conférence de Ministre de la Communication a été adopté en plénière par les correspondants nationaux de l'ACCT et les experts en communication.

Au nom des participants à la réunion régionale de l'ACCT, le délégué Gabonais a lu une motion de remerciements au Conseil Exécutif de la République du Zaïre pour l'organisation de la réunion et au Président de la République et au peuple Zaïrois pour l'hospitalité authentiquement africaine dont les participants ont été l'objet tout le long de leur séjour à Kinshasa.

Le Citoyen LANGENA DULLA YOBASA MAKANGA, Secrétaire d'Etat à la Coopération Internationale au Département des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Zaïre a alors clos

les travaux de la réunion régionale en félicitant les participants de leurs apports à une meilleure programmation du biennium 1984-1985 et à la préparation de la Conférence des Ministres de la Communication.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Avec cette première expérience de la Réunion régionale de Kinshasa, l'on peut espérer que le processus de programmation de l'ACCT va peut-être s'améliorer. Il y a cependant lieu de regretter que la réunion ne s'est pas allée jusqu'à une véritable programmation régionale et que l'on se soit contenté d'identifier surtout les projets nationaux.

Le Rwanda devra, pour se conformer à une des recommandations de la réunion, indiquer un ordre de priorité dans la liste de requêtes présentées à cette réunion et ce, avant le 15 juin 1983.

Concernant la préparation de la Conférence des Ministres de la Communication, la réunion régionale de Kinshasa a été une occasion de fructueux échanges et a permis aux participants de constater que les pays de la région Afrique Centrale connaissent les mêmes problèmes de Communication malgré leurs niveaux de développement différents. Ainsi, par exemple, il se pose partout les problèmes de l'édition, de la production cinématographique, de la distribution des journaux.

Enfin, les débats sur le thème "La Communication pour le développement" ont été caractérisés par un souci d'arriver à un programme d'actions concrètes et non à un ensemble de souhaits. Ce souci devrait orienter les travaux de la Conférence des Ministres afin d'éviter des discussions superficielles sur un sujet débattu par d'autres Organismes notamment par l'Unesco.

COMMUNICATION DU DELEGUE RWANDAIS A LA REUNION REGIONALE
PREPARATOIRE A LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA
COMMUNICATION

La Conférence des Ministres de^{1a} Communication que nous sommes invités à préparer revêt une importance capitale pour notre pays. C'est pourquoi, nous nous empressons d'adresser nos remerciements à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique qui, non seulement a pris l'initiative de programmer au cours de cette année internationale des communications, une conférence centrée sur la communication pour le développement, mais en plus, n'a ménagé aucun effort pour donner des facilités aux pays membres de l'ACCT de participer à la préparation de ladite conférence en y associant les départements ayant la communication dans leurs attributions.

C'est dans ce cadre qu'un représentant de l'Office Rwandais d'Information voudrait intervenir. En effet, le décret-loi du 9.10.1974 qui crée cet Office stipule que celui-ci assure les services publics nationaux de radiodiffusion, de télévision, de presse écrite, de cinéma et de photographie en vue de satisfaire les besoins d'information, d'éducation, de culture et de mobilisation.

Mon propos ne sera pas de vous démontrer que cette mission assignée aux médias rwandais aurait réussi par la mise sur pied d'une politique et des infrastructures d'information pouvant inspirer d'autres pays.

Mon intention est de vous décrire le chemin parcouru et à parcourir pour arriver à asseoir une communication au service du développement.

Au Rwanda, nous concevons le développement comme un processus qui puisse faire passer nos populations des conditions moins humaines dans lesquelles elles vivent vers des conditions plus humaines.

Pour opérer ce changement, le Rwanda n'envisage pas la mise sur pied de projets gigantesques que ce soit au niveau de l'agriculture ou que ce soit au niveau des industries.

Le pays compte sur la participation de tout Rwandais, chacun selon son domaine et ses possibilités dans une démocratie responsable. Ceci vise particulièrement le monde rural où vivent 95% de la population. Le Président de la République Rwandaise l'a clairement expliqué quand il déclarait que le Rwanda ne sera développé que par les forces de ses propres fils et filles.

Dans ce contexte, les médias reçoivent, en plus de leurs 3 missions classiques, à savoir l'information, la formation, le divertissement, une autre mission non moins importante : celle de sensibilisation, de conscientisation de la population afin que tous les Rwandais se mettent ensemble-chacun selon ses capacités - à construire leur nation.

Cette mission se trouve dans les préoccupations du Gouvernement depuis l'aube de la 2e République, lorsque le Président demandait que le peuple soit régulièrement informé de tout projet qui le concerne pour qu'il participe à sa réalisation en connaissance de cause. Il ajoutait : " Les services d'information doivent donc puiser à l'échelon de chaque préfecture et des communes pour une mobilisation générale".

Le rôle catalyseur de l'information dans le processus du développement est encore rappelé dans le 3e Plan Quinquennal de Développement social, économique et culturel 1982-1986 qui stipule que sans "la participation effective de l'appareil de l'information, instrument nécessaire à la motivation et à la mobilisation, toutes les actions de développement n'aboutiront que difficilement".

Les Médias au Rwanda.

Suite à sa situation économique, le Rwanda dispose de moyens de communication à sa mesure. Ces moyens sont inégalement développés. La radiodiffusion est devenue populaire, la presse écrite se développe peu à peu, le cinéma est à sa naissance tandis que la télévision n'est pas encore installée.

La Radiodiffusion.

La Radiodiffusion est le média le plus populaire au Rwanda. Radio-Rwanda a deux émetteurs ondes courtes, l'un de 50 KW dans la bande de 49 m et l'autre de 5 KW émettant dans la bande de 90 m. Le Gouvernement a entamé les procédures pour le remplacement de ce dernier par un autre de 20 KW. Radio-Rwanda émet également en fréquence modulée. Suite aux impératifs topographiques, la chaîne FM dispose, en plus de la station principale, de 4 stations relais, ce qui a grandement contribué à l'amélioration de l'écoute. La couverture du territoire national est estimée à 75%. Les postes récepteurs radios sont évalués à 210.000. Mais, au-delà de ce chiffre, il faut savoir que les gens se rassemblent dans une famille possédant un récepteur pour suivre les émissions.

La Radiodiffusion Nationale émet 103 heures par semaine en trois langues à savoir : le Kinyarwanda qui est la langue nationale et parlée par tous les Rwandais, le français et le swahili. Les émissions en Kinyarwanda occupent 64% des programmes de Radio-Rwanda. L'importance accordée aux émissions en langue nationale montre combien le gouvernement veut sensibiliser la population à ses problèmes de développement.

La Presse Ecrite.

La presse écrite officielle comprend l'hebdomadaire "IMVAHO", le mensuel "Relève" et le bulletin quotidien de l'A.R.P. Le journal IMVAHO, écrit en kinyarwanda, a vu le jour dès le recouvrement de l'indépendance nationale, avec pour mission d'informer la population sur l'actualité nationale et internationale (Imvaho signifie "la vraie nouvelle"). C'est un journal ruralisé, focalisé sur les problèmes que rencontrent les militants dans la construction nationale. Imvaho est tiré en 23.000 exemplaires et publié sur 12 pages. Cependant, l'Office Rwandais d'Information rencontre beaucoup de problèmes dans sa distribution, car jusqu'à ce jour il n'existe pas de messagerie dans notre pays.

"La Relève" qui, au début, paraissait sous le titre "Carrefour d'Afrique" est éditée mensuellement en français. Elle est destinée à l'élite du pays et à l'étranger.

Depuis 1975, le pays déploie des efforts pour mettre sur pied une agence de presse, l'Agence Rwandaise de Presse. Faute de moyens, l'A.R.P. se contente de la publication d'un bulletin quotidien rédigé à base de reportages locaux et des dépêches envoyées par les agences de presse comme l'AFP, TASS et Reuters. Des efforts sont actuellement entrepris pour faire de l'Agence Rwandaise de Presse un service de grossiste des nouvelles pour les autres médias et pour la rendre fonctionnelle dans le cadre du réseau régional de l'Agence Panafricaine d'Information.

Mis à part les problèmes relatifs au manque d'équipement, l'Agence Rwandaise de presse ne dispose pas d'un personnel quantitativement et qualitativement suffisant.

A côté des publications subsidiées par le Gouvernement, il en existe d'autres soutenues par des organismes privés, notamment par l'Eglise Catholique. Celle-ci a fondé en 1935 le premier journal édité en langue nationale: le Kinyamateka c.à.d. "le nouvelliste". La même église édite également un journal pour enfants : Hobe. Il traite des sujets éducatifs et récréatifs et il est tiré en 40.000 exemplaires.

En ce qui concerne l'édition de livres, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est en train d'étudier les moyens de créer une maison d'édition qui fonctionnerait avec des capitaux de l'Etat et des capitaux privés.

Le Cinéma

Le Cinéma constitue un média adapté à l'action de sensibilisation des populations en majorité analphabète. Cependant, le manque de moyens empêche l'exploitation de cet élément audiovisuel. L'expérience de production de courts métrages éducatifs et d'actualités sonorisés en langue nationale

est riche de promesse. Mais, nous produisons des pellicules qui restent stockées dans les studios des pays occidentaux, faute de moyens de finition.

L'Office Rwandais d'Information a également expérimenté le cinéma de masse. C'est-à-dire que des ciné-cars quittent la capitale pour l'intérieur du pays et des projections de courts métrages en kinyarwanda sont faites gratuitement à l'intention des populations de chaque commune. Depuis 1980, chacune de 143 communes a bénéficié au moins 3 fois de ces séances cinématographiques. Ces films éducatifs traitent des problèmes comme l'habitat, la santé, la conservation du sol etc...A regarder l'affluence à ces projections et les commentaires de la population, le cinéma pourrait jouer un rôle de premier plan dans la sensibilisation de la population.

La Photographie.

La photographie est exploitée comme moyen de communication par l'illustration des journaux mais surtout par le biais de panneaux d'affichage. L'expérience des affichages de photos montre que les Rwandais sont capables de lire facilement le message y contenu et que leur adhésion au changement de mentalités peut y gagner.

Cette conclusion a été corroborée par plusieurs commandes de photos adressées par les bourgmestres à l'Office Rwandais d'Information. Mais, comme les factures y relatives étaient honorées difficilement, cette pratique a été suspendue.

L'Affiche.

Il y a quelques années nous avons créé un service de communication par les moyens audio-visuels dont l'objectif était entre autres de soutenir l'action des médias existants. Ce service produit des affiches dont les thèmes visent la sensibilisation de la population sur les programmes et les actions à entreprendre dans la construction nationale.

Plusieurs départements recourent actuellement à l'affiche comme moyen de sensibilisation, de vulgarisation et d'éducation populaire.

Le service de communication par les Moyens Audio-Visuels expérimente actuellement la production des auto-collants, des bandes dessinées et des diapositives.

S'agissant de la production des disques et des cassettes, c'est un domaine à développer.

Comment mettre les médias au service du développement ?

L'expérience rwandaise dans le projet : Développement de la Communication Rurale.

Malgré la définition de la mission donnée aux médias, ceux-ci n'ont pas pu s'approcher davantage de leurs publics afin d'établir une communication à deux sens. En effet, les messages contenus dans les médias continuaient à être rédigés dans les bureaux et à se contenter des nouvelles de la capitale. Il fallait donc descendre sur le terrain, promener le micro sur les collines, poser des questions aux paysans dans les champs, discuter avec les vulgarisateurs et les responsables locaux, collaborer avec les acteurs du développement de différents ministères oeuvrant dans les zones rurales et surtout installer les correspondants permanents avec le desk central du service de l'information afin d'assurer une communication permanente dans les 2 sens.

Pour atteindre cet objectif, le Rwanda a conçu avec la collaboration de l'UNESCO le Projet : Développement de la Communication Rurale. Dans un premier temps, il s'agissait d'ouvrir l'hebdomadaire Imvaho au monde rural, à focaliser son message sur les problèmes réels vécus par les populations rurales, régulariser sa parution, en assurer une grande diffusion et, en collaboration avec l'Agence Rwandaise de Presse, établir une communication avec les communautés locales par l'installation de correspondants régionaux dans les chefs-lieux des préfectures, qui à leur tour, s'entoureraient de réseaux de communicateurs au niveau communal. Ces correspondants régionaux devaient s'occuper de la collecte de la nouvelle, de la diffusion des journaux, de l'animation culturelle et des débats autour des actions de développement d'intérêt national ou local.

A long terme, il s'agissait d'intégrer tous les médias afin d'en faire un véritable outil de développement c.à.d l'intégration de la radiodiffusion, du cinéma, de la photo et du service de communication par les moyens audio-visuels. A travers ce projet de communication, l'on se proposait d'intégrer les différents messages d'éducation, d'animation, de vulgarisation, de mobilisation des masses en vue du développement, en collaboration étroite avec les départements oeuvrant au sein des communautés rurales à savoir : Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, et bien entendu avec le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

Ce projet envisageait donc de mobiliser la population à des problèmes concrets relatifs à l'agriculture et à l'élevage, à la démographie, à la nutrition, à l'habitat, à l'hygiène, à la santé, à l'eau potable, à la vie économique, à l'alphabétisation conscientisante et fonctionnelle et aux activités culturelles et sportives.

Pour y parvenir, les actions suivantes étaient programmées :

- Les émissions à destination des populations rurales en vue de susciter leur adhésion aux actions de développement.
- La confection et la distribution d'un journal "ruralisé".
- La projection de films éducatifs au niveau des communes.
- L'élaboration des programmes en collaboration avec des départements intéressés.
- La participation des communautés rurales à l'élaboration des programmes.
- La campagne radiophonique etc...

La phase expérimentale commencée avec la collaboration de l'UNESCO en 1980 s'est terminée avec fin 1981.

- Le contenu du journal Imvaho a été ruralisé et fort amélioré.
- Le tirage est passé de 7.500 exemplaires en 1979 à 15.000 exemplaires en janvier 1981; actuellement, nous atteignons 23.000 exemplaires et nous sommes passés de 8 pages à 12 pages.

- Deux centres régionaux d'information ont été installés dans les 2 principales villes Butare et Gisenyi, en dehors de la capitale, où nous avons affecté des correspondants permanents.
- La demande accrue des abonnements a révélé le succès du journal.
- Cependant, suite au retrait de l'aide multilatérale, le projet n'a pas pu continuer sur sa lancée mais l'on continue à consolider les acquis et à chercher les moyens pour entamer la phase suivante.

Pour y arriver, il faudra répondre aux besoins suivants:

- Améliorer la couverture radiophonique par l'extension des stations relais
- Associer la population à la confection des émissions radiophoniques
- Envisager la formation locale du personnel de différents médias
- Installer les correspondants dans les autres préfectures
- Développer la collaboration avec les autres département oeuvrant au sein des communautés rurales.
- Créer un système de diffusion de la presse et envisager la production cinématographique.

Ce sont là les actions que nous jugeons indispensables pour arriver à une communication plurihorizontale et la contribution éventuelle de l'ACCT devrait se faire en fonction de ces besoins notamment par une aide à :

- la formation des journalistes soit au cours des stages à l'étranger ou surplace
- la formation de courte durée des cadres de la presse
- la fourniture des moyens de distribution des journaux et du livre (moyens de déplacement)
- la production de courts métrages éducatifs
- l'appui à notre unité d'imprimerie par la fourniture d'équipement d'impression et de façonnage.

C O N C L U S I O N

Mon pays est donc conscient du rôle de la communication dans le processus du développement. Pays enclavé, sans capitaux et ressources naturelles appréciables, le Rwanda

compte sur l'homme, comme facteur déterminant de son développement. D'où la nécessité de tenir compte des besoins de la population rurale afin de l'associer à la confection de leur information.

Cette communication mobilisante, catalysatrice, conscientisante et à double sens est un processus dont il faut analyser les éléments constitutifs afin de mettre la communication au service du développement. C'est sur ce point, j'ose l'espérer que devraient porter nos échanges pour aboutir à des recommandations utiles à la Conférence que nous sommes venus préparer.

Je vous remercie.



